

Programme spécialisé DI-TSA-DM-DL clientèle 0-6 ans

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2016-06-07

1. Type (s) de clientèle/Expertise

- Enfants de la naissance à 6 ans;
- Hypothèse ou trouble dans le spectre de l'autisme;
- Retard significatif de développement;
- Hypothèse ou déficience du langage;
- Déficience motrice (atteintes neurologiques, musculo-squelettiques, médullaires et cérébrales congénitales ou acquises);
- Trouble de la communication sociale;
- Syndromes génétiques (ex. : trisomie, syndrome de Rett, X-Fragile, etc.).

2. Collaborateurs - Partenaires

- Parents, famille;
- Milieux de garde, Regroupement des CPE de la Montérégie;
- Commissions scolaires, écoles;
- Cliniques d'évaluation spécialisées (CETED/CRETCD);
- Autres programmes de la direction des programmes Déficiences (services spécifiques, DI, TSA, DM-DL 7 +, etc.);
- Services généraux, santé physique, programmes jeunesse de tous les CISSS de la Montérégie et du CIUSSS de l'Estrie;
- Centres hospitaliers pédiatriques tertiaires (HSJ, MCH, Shriners);
- Centres jeunesse;
- Organismes communautaires.

3. Synthèse des services offerts

Les services sont offerts afin de favoriser le développement optimal de l'enfant et l'adaptation mutuelle entre lui, sa famille et ses milieux de vie dans le but d'encourager sa participation sociale. Les enfants qui intègrent ce programme font l'objet d'interventions spécialisées visant des apprentissages sur les plans du langage et de la communication, des interactions et des habiletés sociales, du jeu, des capacités cognitives, motrices et préscolaires, de l'autonomie fonctionnelle et de la gestion des émotions.

Les services sont offerts sous diverses formes en fonction des besoins des différentes clientèles :

Services spécialisés d'adaptation-réadaptation et d'intégration sociale :

- Ateliers de formation aux parents;
- Intervention directe individuelle;
- Programme d'intervention comportementale intensive;
- Interventions de groupe;
- Soutien à la famille;
- Soutien à l'intégration communautaire, en milieu de garde et scolaire.

Services spécialisés de soutien aux partenaires.

Fiche synthèse de programme

N° de procédure à venir

4. Perspective

- Mettre en place un continuum de services basé sur les besoins de l'enfant, assurant un cheminement efficient de la clientèle 0-6 ans avec une déficience;
- Diminuer de façon significative les listes d'attente;
- Assurer un accès précoce aux services;
- Développer des trajectoires fluides et complémentaires avec nos partenaires des programmes jeunesse et des services spécifiques pour permettre le repérage, le dépistage et la stimulation précoces du développement;
- Intégrer les équipes DI-TSA-DP spécialisées afin de permettre un partage de l'expertise et une réponse complète aux besoins des enfants et de ses proches (prévention des trous de service);
- Implanter de façon harmonieuse les guides de pratique;
- Procéder à une évaluation globale des besoins dans les différentes sphères du développement pour orienter le requis de services;
- Soutenir l'implication et l'engagement des familles tout au long du processus d'intervention en lien avec le développement de leur enfant;
- Mettre en place des modalités d'interventions diverses auprès des enfants pour stimuler leur développement dans différentes sphères ou pour favoriser le développement des capacités et l'adoption de stratégies permettant de diminuer l'impact des incapacités;
- Soutenir l'intégration des enfants ayant une déficience dans les milieux de garde (soutien aux partenaires et aux proches);
- Veiller à assurer une préparation à la transition vers la maternelle.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Élodie Bergeron, coordonnatrice du programme spécialisé DI-TSA-DM-DL 0-6 ans	2016-05-15
Révisé par	Sara-Eve Tremblay, agente de communication	2016-06-07
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2016-06-23
Commentaires		